

MAÎTRISE DES CAUTIONNEMENTS ET DES GARANTIES INTERNATIONALES



CONTEXTE

Dans le cadre du commerce international, acheteurs et vendeurs ont besoin de sécuriser leur relation contractuelle. Afin de contraindre chacune des parties à respecter ses engagements, outre la négociation d'un contrat, la mise en place de garanties bancaires en faveur de l'autre partie peut s'avérer nécessaire voire obligatoire : on pense au garantie de soumission, de bonne exécution...

Dans un contexte économique perturbé, le versement d'un acompte doit être sécurisé (garantie de restitution d'acompte), la transaction doit être protégée du risque de non-paiement (garantie de paiement, LCSB). Le défaut d'exécution peut être limité par une garantie de bonne exécution voire de dispense de retenue de garantie ...

OBJECTIFS

- Savoir identifier les risques à l'international et donner les bons réflexes juridiques à des non-juristes intervenant sur les aspects financiers des contrats en particulier en lien avec des produits de type garanties et LCSB.
- Identifier les clauses importantes et les facteurs d'amélioration de la gestion des garanties internationales.
- Gérer le risque de mise en jeu et les clauses de mainlevée

PUBLIC

- Direction financière et Direction juridique en entreprise
- Ingénieurs d'affaires en charge de la négociation et la gestion des projets export
- Service Export
- Chargés d'affaires banque, experts et RCI dans les banques

SAVOIR-FAIRE DÉVELOPPÉS

- Savoir négocier les clauses financières des contrats en relation avec des garanties
- Construire des textes de garanties permettant de limiter les risques et le niveau d'engagement
- Identifier les clauses des garanties de marché défavorables pour le donneur d'ordre et proposer des clauses alternatives
- Savoir couvrir les risques sur les garanties par les techniques d'assurance
- Maîtriser les termes d'une garantie de paiement pour améliorer son efficacité

PRÉREQUIS

- Connaissance des incoterms et des principes de base des techniques de paiement à l'international

PROGRAMME

ARTICULATION DES DIFFÉRENTES CLAUSES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES SI ELLES NE SONT PAS CORRECTEMENT MONTÉES

IMPACTS DES OPÉRATIONS QUI IMPOSENT LA MISE EN PLACE DE GARANTIES BANCAIRES

- Distinction entre cautionnement et garanties
- Fonctionnement des garanties directes et indirectes,
- Les clauses importantes,
- La grille de lecture des clauses dangereuses dans un texte de garantie
- La prorogation
- La mainlevée
- La mise en jeu
- Impact du coût des garanties sur le prix du contrat

TYPOLOGIE DES GARANTIES

- Les garanties au fil du contrat
- Etude des clauses des différentes garanties de marché
- Quels corps de règles choisir ?
- Le tour du monde des garanties
- Maghreb, Inde, Chine, Proche et Moyen Orient...

LES GARANTIES DE PAIEMENT

- Structure et recommandations
- Les clauses importantes,
- Comparaison garanties de marché et LCSB (lettre de crédit *stand-by*)

**MERCREDI 29 ET JEUDI
30 JUIN 2023**

Formation de deux journées
DURÉE : 14h J1 & J2 : 8h30-16h30

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, exercices d'application, quiz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18 rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 715€ HT (2058 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

- La grille de lecture des clauses dangereuses dans un texte de garantie de paiement
- La prorogation / la mainlevée
- La mise en jeu

CONCLUSION

FORMATEUR

Hubert Martini est consultant en commerce international chez Iface-Experts et consultant-formateur auprès de banques et entreprises en France, au Maghreb, en Afrique et en Asie du Sud-Est. Il est par ailleurs auteur de nombreux ouvrages, en particulier « Crédits documentaires, lettres de crédit *stand-by*, cautions et garanties – Guide pratique », 3^e édition 2019 paru chez RB Édition.





FORMATION

L'EXPERTISE PARTAGÉE

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Questionnaire préalable à la formation

Auto-évaluation

Feuille d'émargement

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si avez besoin d'aménagements particuliers : Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.